

EDITORIAL

**Droits de l'Homme et spiritualité**

« Que faisons-nous de l'Homme ? Qu'il soit dans le ventre de sa mère, sur une embarcation de fortune sur la Méditerranée, dans les files d'attente des agences d'intérim ou dans la solitude d'une chambre de maison de retraite... Sa dignité ne dépend-elle que de sa bonne santé, de son pouvoir d'achat, de son niveau d'étude, de son passeport, de son sex-appeal ? Si l'ombre qui s'étend sur notre civilisation nous apparaît aussi précise, c'est parce que la Lumière qui la met à jour est celle d'une Promesse. Nous sommes à un carrefour : soit nous choisissons de demeurer dans l'ombre et il n'y a plus qu'à mourir ; soit nous comprenons que nous sommes faits pour la Lumière et alors, ce sera difficile, douloureux et par moments crucifiant, mais nous vivrons ! »<sup>1</sup>

Nous fêtons, en cette fin d'année 2018, le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ce texte important est très souvent bafoué. Les personnes les plus fragiles sont les premières victimes de ce non-respect des Droits de l'Homme, en particulier les personnes âgées. Pour commémorer ce 70<sup>ème</sup> anniversaire, la Journée internationale des personnes âgées a célébré le 1<sup>er</sup> octobre les personnes âgées du monde entier qui consacrent leur vie à la défense des Droits de l'Homme : « Les personnes âgées sont de plus en plus reconnues en tant que détenteurs actifs de droits et participantes à part entière à la société. C'est l'occasion idéale de le faire tout en sensibilisant à la discrimination fondée sur l'âge à laquelle les personnes âgées sont confrontées ».<sup>2</sup>

Le Père Joseph Joblin, décédé au mois de janvier 2018, a été, pendant 15 ans, le Conseiller ecclésiastique du Réseau mondial Crescendo. Il a toujours insisté sur la spiritualité des personnes âgées et le rôle, d'une grande importance, qu'elles pouvaient jouer dans l'éducation des enfants et des jeunes de leur entourage et, plus largement, dans l'évolution de la société. Nous reproduisons, dans l'article ci-joint, sa dernière intervention qui portait sur l'évolution du sens du mot « spiritualité » et sur la manière de réintroduire une dimension religieuse de foi dans un spirituel laïcisé. C'est, pour les responsables du Réseau mondial Crescendo, l'occasion de lui rendre un dernier hommage.

Dominique Lemau de Talancé

<sup>1</sup> Mgr de Sinéty,, 4 octobre 2018, Eglise à Paris

<sup>2</sup> UNFPA, UNECE, OHCHR, WHO, the Geneva NGO Committee on Ageing and the Group of Friends of the Rights of Older People

ARTICLE

**LE SPIRITUEL**

Certains mots ont un sens précis car utilisés dans un environnement relativement restreint. Soudain, ils deviennent d'un usage si généralisé que leur signification devient difficile à définir. Ainsi en est-il du mot « spirituel ». Celui-ci a été réservé durant de longues années à l'étude de la vie religieuse personnelle, la « vie spirituelle ». Il s'agissait de reconnaître l'existence de principes supérieurs, d'ordre religieux, qui gouvernaient les comportements quotidiens pour les rendre plus parfaits. Toute une conception de la perfection se trouve derrière cette philosophie de la vie. Chacun devait user de sa liberté pour s'élever au niveau d'existence qu'il tenait pour supérieur et normatif au nom des valeurs auxquelles on réservait le nom de spirituelles. Le spirituel chrétien était celui qui modelait son quotidien sur l'exemple du Christ.

La deuxième Guerre mondiale a été l'occasion de l'élargissement du sens du mot « spirituel » et de sa laïcisation. Elle a conduit l'opinion à dissocier -- semble-t-il définitivement -- vie religieuse et vie sociale ou politique ; il est alors devenu nécessaire de trouver un mot pour désigner une morale relevant de la seule raison. Le mot « spirituel » devint alors commun pour désigner l'aspiration à un « plus », librement choisi par l'homme. La Déclaration de Philadelphie, adoptée en 1944 par la Conférence internationale du Travail, parle ainsi du droit de « tout être humain, quel que soit son sexe, sa race ou sa religion... à son développement spirituel et progrès matériel ». Telle fut la croyance généralisée durant

l'immédiat après-guerre ; on en trouve un écho dans les grandes encycliques sociales que furent *Mater et Magistra*, *Pacem in Terris* et *Populorum Progressio*. L'humanitaire reçut alors ses lettres de noblesse. Si, au début de cette période, l'opinion accepta encore l'idée d'une « subordination » des politiques suivies aux idéaux de liberté et de solidarité tels qu'ils avaient été façonnés dans l'Occident chrétien, certains courants, qui finalement prévalurent dans l'opinion, ne manquèrent pas de contester ce fondement religieux ; ils lui substituèrent l'adhésion à la philosophie des droits de l'homme ; mais son individualisme conduisit à l'adoption d'une religion laïque qui enfonce encore aujourd'hui les sociétés occidentales dans le nihilisme.

Telle est l'évolution devant laquelle se trouvent aujourd'hui les chrétiens et, tout particulièrement les personnes âgées. Ces dernières, tributaires plus que d'autres de l'éducation qu'elles ont reçue, font coexister plus ou moins facilement une dimension religieuse avec les valeurs laïcisées que véhicule la culture contemporaine ; mais les jeunes générations avec lesquelles elles sont en contact sont éduquées dans une pensée commune qui réduit les exigences de la morale de l'existence à l'acceptation de comportements communs jugés à un moment donné conformes à la raison. Cette conception exclut tout ce qui pourrait évoquer une vision religieuse de l'existence et réduit le spirituel à la fidélité mise à observer des règles de comportement. La question se pose alors du comment réintroduire dans les mentalités contemporaines la conviction que le fait religieux n'est pas un accident dans l'histoire des civilisations mais qu'il provient d'une attitude profondément humaine naissant d'un besoin qui lui est inhérent. C'est à résoudre cette question que doivent contribuer, elles aussi, les associations qui s'occupent des personnes âgées ; il me semble que revient à Crescendo de leur offrir quelques éléments pour les y aider.

La réintroduction d'une dimension religieuse de foi dans le spirituel laïcisé ne viendra pas de discours sur la vérité unique constituée par le discours chrétien sur l'homme. Le premier pas dans cette direction doit être assuré par le témoignage de la sagesse humaine qui provient d'une foi vécue. Démontrant qu'il y a une autre manière de vivre que celle purement humaine qui cherche de nouvelles satisfactions dans le moment présent, cette manière de vivre invite celui qui en est le témoin à réfléchir et à faire surgir en lui des questions : est-ce vrai ? est-ce plus humain, plus authentique ? Tel est le rôle que peuvent jouer les personnes âgées auprès des générations plus jeunes. D'où la question : comment Crescendo peut-il aider ses associations membres à approfondir ce rôle ?



Le risque est aujourd'hui que l'on continue de tenter de réaliser l'unité du genre humain par une « mécanisation » des consciences et non par une adhésion volontaire de chacun à un idéal supérieur. Une première tentative eut lieu avec les totalitarismes. Elle est de nouveau en marche dans les sociétés occidentales avec la recherche de « l'homme unidimensionnel » ; l'union des peuples n'est pas attendue d'un « sursaut des consciences » dominant leurs individualités mais d'une adhésion à des procédures et comportements décidés par d'autres.

Le discours chrétien doit aider les personnes âgées à réaliser ce que peut être leur mission vis-à-vis des jeunes dans cette situation. Elles peuvent faire prendre conscience de ce que l'union se réalise par un effort sur soi-même comme la famille en donne l'exemple. Elles aident ainsi à substituer au conformisme le sens de la dignité personnelle.

Cet effort pour élever la psychologie des jeunes générations vers un plus doit être complété en rappelant le cadre à l'intérieur duquel s'exerce la

responsabilité de chacun. Alors que la civilisation contemporaine d'origine occidentale enlève toute dimension historique dans l'exercice de la responsabilité en ignorant l'apport libre de chacun à la croissance de l'humanité vers l'unité, il appartient aux personnes âgées de faire percevoir que, pour elles, il existe une histoire ou un mouvement de croissance du monde et de l'humanité vers la vie et que, pour elles, cette histoire naturelle voit son sens révélé par l'histoire surnaturelle qu'inaugure le Christ.

Père J. Joblin sj. (1920-2018)

## ■ ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

### Exclusion sociale des personnes âgées - impact et solutions

Dans le cadre du Conseil des Droits de l'Homme, à Genève, l'experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme, Madame Rosa Kornfeld-Matte a organisé un événement sur le sujet suivant :

L'exclusion sociale des personnes âgées est un processus complexe qui implique le manque ou le refus de ressources, de droits, de biens et de services à cause de l'âge, et l'incapacité de participer aux relations et activités de la société, accessibles à la majorité des gens de tous les horizons dans les multiples domaines de la société. Il affecte à la fois la qualité de vie des personnes âgées, l'équité et la cohésion d'une société vieillissante dans son ensemble, avec des implications importantes pour la jouissance par les personnes âgées de leurs droits fondamentaux.

D'ici 2050, il y aura pour la première fois plus de personnes âgées que d'enfants de moins de 15 ans dans le monde entier. Ce changement démographique sans précédent a de profondes implications pour la société à tous les niveaux. Alors que la population mondiale continue de vieillir, notamment la question des droits de l'homme des personnes âgées devient une préoccupation croissante.

L'experte indépendante souligne dans son récent rapport le besoin impératif d'adopter une approche du vieillissement fondée sur les droits de l'homme. Cela implique des mesures actives contre l'âgisme et la reconceptualisation de la manière dont les sociétés perçoivent les personnes âgées comme de passifs receveurs de soins et d'assistance et un fardeau imminent sur les systèmes de protection sociale et économiques, contributeurs actifs à la société.

Pour favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées, il faut intégrer les droits en matière de développement, de politiques urbaines et de stratégies de réduction de la pauvreté, notamment

en installant des processus qui permettent de scruter scrupuleusement les politiques et les plans qui favorisent ou renforcent la discrimination contre les personnes âgées dans tous les domaines.

Enfin, l'experte indépendante a souligné que l'absence d'un instrument légal, international, compréhensible et intégré visant à promouvoir et à protéger les droits et la dignité des personnes âgées a des implications pratiques négatives importantes.

Référence utile :

<https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=23530&LangID=E>

## ■ ACTUALITES ECCLESIALES

Au cours de la Rencontre mondiale des Familles, à Dublin, le stand du Réseau mondial Crescendo a été tenu par la Communauté locale des Petites Sœurs des Pauvres. Elles ont été très enthousiastes de participer à cet événement ecclésial si important.



Le stand avec sa partie consacrée aux documents de Crescendo a reçu bien des visiteurs de tous pays.



Canadienne, une Italienne et une Française. Les Actes de ce temps fort n'ont pas encore été officialisés, nous les attendons...

Les mandats de la Trésorière Internationale et de la Secrétaire générale sont maintenus.

Au plan international, nos Provinces partagent leurs épreuves ; Philippines, Indonésie et récemment HAÏTI secoué encore par un tremblement de terre qui a affecté le Peuple haïtien et nos communautés !

Deux religieuses de la Congrégation des « Sisters of Nazareth », dont l'apostolat est l'accueil des personnes âgées.

## ■ ACTUALITES DES ORGANISATIONS MEMBRES

### Petites Sœurs des Pauvres :

Du 25 septembre au 16 octobre 2018, s'est tenu un Conseil de Congrégation. Constitué de la Supérieure générale et de son Conseil, des Supérieures des 17 Provinces de la Congrégation, ainsi que de la Procuratrice générale et de l'Econome générale, il a lieu habituellement une fois entre deux Chapitres généraux. Son rôle est consultatif. Il a pour but d'informer le Conseil général sur les réalités vécues dans les différents pays, et d'étudier les problèmes et besoins au plan de la Congrégation entière. En préparation, toutes les communautés ont, durant plusieurs mois, approfondi et prié le thème proposé : « *goûter la joie de l'Évangile par notre pauvreté consacrée* », dans ses dimensions personnelle, communautaire, et apostolique, et envoyé leurs comptes rendus. Ainsi que le disent nos Constitutions, ce Conseil « *fait prendre conscience à toutes des diversités respectables de chaque région et resserre l'unité et le sens de l'universalité, qui font la force et la vitalité de la Congrégation.* »

### Filles de la Sagesse :

Nous avons eu le Chapitre Général durant tout le mois d'août dernier, en France, à partir du thème "Aimer sans frontières". Les élections qui ont eu lieu durant ce Chapitre, ont élu une nouvelle Supérieure générale, à savoir Sœur Rani KURIAN - Indienne, avec elle un Conseil général constitué par une Congolaise RdC-, une